

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 DECEMBRE 2022

## SOUTIEN A LA COMMUNE DU BOUCHET SAINT-NICOLAS

### Approbation pour rajouter une délibération « Solidarité et soutien au Bouchet Saint-Nicolas

A l'ouverture de séance, les élus acceptent le rajout d'une délibération « Solidarité et soutien à la commune du Bouchet Saint-Nicolas.

### Approbation du procès-verbal de la dernière séance de Conseil Municipal

Les élus approuvent le procès-verbal de la séance du 23 novembre 2022.

### Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement 2023 avant le vote du budget primitif de l'exercice 2023 du service des eaux

Le Conseil Municipal a autorisé unanimement le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2023, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2022, soit 98 805,97 € sur le budget principal et 28 602,99 € sur le budget du service de l'eau.

### Désignation des délégués au Syndicat des Eaux

Une modification des statuts du SGEV au 01/01/2023, entraîne un renouvellement général des instances délibérantes du comité syndical auquel la commune est adhérente.

Les élus désignent pour représenter la commune de Saint-Haon :

**TITULAIRE : M. Denis BELIN**

**SUPPLEANT : M. Jean-Claude VIGOUROUX**

### Révision du prix des objets et/ou mobiliers stockés à la maison « Moure » en vue de leur vente

Les membres du Conseil Municipal décident de réviser les prix des objets et mobiliers stockés à la maison « Moure » en prévision de leur vente.

Les élus fixent divers tarifs et autorise le Maire à procéder à leur vente.

### Convention fourrière avec la SPA de Haute-Loire

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la SPA 43 qui sollicite la commune pour l'établissement d'une convention fourrière, pour 2023, moyennant un coût de 0,70 € par habitant.

Le Conseil Municipal émet un avis défavorable à cette convention

### Solidarité et soutien au Bouchet Saint-Nicolas

Vu les coûts supportés par la commune, notamment les coûts des transports consécutifs aux approvisionnements en eau par citerne, les élus autorise le Maire à verser une aide exceptionnelle de 1 000 euros au Bouchet Saint-Nicolas.

### Point sur les dossiers :

- Dissolution de l'association « Confluences »
- Lettre de remerciement de la part du collègue Robert Louis Stevenson
- Implantation relais de téléphonie mobile
- Equiper la salle polyvalente d'un lave-vaisselle